

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-Sup)



ANAQ-SUP

**RAPPORT D'EVALUATION DU PROGRAMME DE
LICENCE INFORMATIQUE DE
L'UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR**

Evaluateurs :

- Dr, Daouda BDIANE, Président;
- Pr, Oumar NIANG, Membre ;
- M. Abdoulaye GUEYE, Membre ;

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Décembre 2014

Table des matières

Préambule.....	3
Introduction	3
1 Présentation du programme évalué	6
2 Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	8
3 Description de la visite de terrain.....	9
4 Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	11
5 Points forts :.....	19
6 Points faibles :	19
7 Appréciations générales :	20
8 Recommandations à l'établissement :.....	20
9 Recommandations à l'ANAQ-Sup :.....	21
10 Proposition de décision :	21
Annexes.....	22

Préambule

Ce rapport définitif intègre les réponses de l'équipe de direction du programme de la Licence Informatique de l'établissement suite au premier rapport provisoire qui a été soumis à son appréciation.

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes de licences d'informatique des universités publiques, un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup dirigé par le Dr. Daouda BADIANE s'est rendu en date du lundi 23/06/2014 à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) pour l'évaluation externe du programme de Licence d'informatique.

Arrivée à l'UASZ à 08h30, la délégation d'experts a été accueillie par le Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Sciences et Technologies, Professeur Alassane DIEDHIOU en présence de Monsieur Chérif BALDE Coordonnateur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ). La délégation a rapidement échangé avec le Directeur de l'UFR dans son bureau sur les objectifs de la mission et sur le programme de la journée.

Ensuite une réunion de travail s'est tenue avec le Directeur de l'UFR Sciences et Technologies, des membres de la CIAQ, le chef du département d'informatique Monsieur Khalifa GAYE et des enseignants du programme de licence informatique. Cette réunion tenue à la salle de réunion de la cellule du Contrat De Performance (CDP) a débuté à 8h55mn par un rappel du président de la délégation des experts, des objectifs de la visite et de l'esprit dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation visant à améliorer de façon continue l'offre de formation dans l'enseignement supérieur.

Le Directeur de l'UFR Sciences et Technologies, après un mot de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts, a présenté l'UFR des Sciences et Technologies dont fait partie le département informatique. Nous avons retenu de sa présentation que l'UFR a un effectif de quarante-sept (47) enseignants permanents, dont douze (12) pour le département informatique et compte douze (12) agents comme personnel administratif. Trois départs d'enseignants ont été enregistrés l'année précédente ; ils sont en cours de remplacement et un recrutement de six nouveaux enseignants est également en cours dont un pour le département informatique. Le département informatique assure l'ensemble des enseignements en informatique de toutes les UFRs de l'Université. Pour ce faire, outre les douze (12) enseignants permanents, le département fait appel à une dizaine de vacataires, aux étudiants en master 2 et aux étudiants en thèse.

Les organes délibérants sont mis en place et fonctionnent régulièrement. Il s'agit du Conseil de l'UFR qui compte vingt (20) membres dont un étudiant et le Conseil de département qui est constitué de l'ensemble du corps professoral permanent du département et d'un représentant des étudiants. Il délibère sur toutes les questions à caractère pédagogique et donne des avis au Directeur de l'UFR en ce qui concerne le fonctionnement du département informatique. Sur le plan budgétaire, il fait les propositions d'affectation des dépenses de l'enveloppe budgétaire allouée par l'assemblée de l'UFR au département.

L'admission des étudiants en première année se fait dans les trois filières de l'UFR à savoir : la filière Maths/Physique/Chimie/Informatique (MPCI), la filière Géographie et la filière Agroforesterie. L'UFR propose aux étudiants six (06) licences (Maths, Physique, Chimie, informatique, agroforesterie, géographie) et sept (07) masters (Maths, Physique, Sciences des matériaux, Chimie, Informatique, Agroforesterie, Géographie).

L'UFR a opté de mettre en place des laboratoires de service. A titre d'exemple, un laboratoire d'analyse des eaux a été mis en place à l'UFR sur financement d'un partenaire en l'occurrence la Fondation ACRA. Ce laboratoire permet d'offrir des services payants d'analyse des eaux. Un autre projet de laboratoire, en ce qui concerne la transformation des déchets en briques est en cours de réalisation.

L'Université a une capacité de 1000 étudiants mais a actuellement un effectif de 4000; ce qui dénote déjà un dépassement de sa capacité d'accueil. L'UFR Sciences et Technologies accueillant 30% de cet effectif se retrouve avec un effectif de 1250 étudiants pour une capacité de 300. Seuls un amphithéâtre de 150 places et 3 salles de 100 places y sont disponibles. Ce qui fait que l'Université est obligée de faire appel à certains lycées, à l'Alliance Française, au centre de l'élevage, à l'école des agents techniques de l'agriculture, etc..., pour pouvoir organiser tous les cours. Elle a eu à rénover elle-même certaines de ces salles sur la base de conventions signées avec ces structures. Cette dispersion des locaux n'est pas sans désagrément pour les enseignants et les étudiants qui doivent se déplacer à travers la ville au gré de la programmation des cours.

Il faut noter que 5000 demandes d'orientation de nouveaux bacheliers ont été enregistrées pour l'année universitaire 2014. Ce qui pourrait faire craindre une aggravation de cette massification qui ne sera pas sans conséquences sur la qualité de l'enseignement dispensé en particulier dans les niveaux L1 et L2 du programme de Licence Informatique faisant l'objet de la présente évaluation. Il est à noter que toutes les salles sont mutualisées pour toutes les licences de l'UASZ. La spécificité de la formation en informatique en L3 n'est pas bien prise en compte par la réservation d'une salle dédiée aux enseignements de la spécialité.

En plus de l'insuffisance des salles de cours, il faut noter une insuffisance des bureaux. Seule la moitié de la cinquantaine d'enseignants dispose de bureaux. De même, les PATS sont à l'étroit à cause des bureaux partagés entre plusieurs agents. Par exemple, l'enseignant exerçant la fonction de chef du département informatique partage son bureau avec son secrétariat. Ce qui pose un problème d'existence physique du département d'informatique.

A la suite du Directeur de l'UFR, le Coordonnateur de la CIAQ, a présenté le fonctionnement de la Cellule, les résultats obtenus et les perspectives en matière d'assurance qualité. Il a salué la participation et l'engagement du personnel enseignant du département informatique à la rédaction du rapport d'auto-évaluation. Cette implication a permis d'atteindre les résultats enregistrés et de décliner un plan de développement qui, complété par les recommandations des experts externes, permettront l'amélioration notable de l'environnement et de la qualité de la formation de l'UASZ.

Après ces deux interventions, le président des experts a proposé le calendrier de la journée et a précisé la méthodologie de travail, notamment l'organisation des entretiens avec les différents acteurs du programme (PER, PATS, Etudiants) et la visite des locaux. L'agenda proposé a été adopté par l'ensemble des participants.

Conformément à l'agenda de travail, Le chef du département informatique a fait la présentation du programme de Licence Informatique. Les discussions autour de ce programme font l'objet de la section 1 du présent rapport.

Après les discussions avec les membres de l'équipe de direction du programme et de la CIAQ, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les personnels administratifs, techniques et de service et les étudiants (Cf. Tab 2). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite de locaux de l'UASZ.

Enfin la délégation a fait une restitution orale pour l'équipe de direction du programme de Licence Informatique de l'UFR en tirant les premiers éléments d'appréciation en termes de points forts et d'aspects à améliorer.

La mission d'évaluation externe a pris fin vers 18h 20.

1 Présentation du programme évalué

Le programme de Licence Informatique est dispensé au sein du département de l'informatique de l'UFR Sciences et Technologies de l'UASZ depuis 7 ans. Le programme est bien positionné dans le plan stratégique conçu par l'Université. L'augmentation des effectifs du programme suit la même courbe que celle de l'Université. En effet l'effectif est passé de 38 étudiants en 2007 à 270 étudiants en 2013.

Les deux premières années sont en tronc commun avec les mentions Mathématiques, Physique et Chimie (MPCI). Au semestre 4 en L2, les étudiants peuvent opter pour l'une des mentions de Physique Informatique (PI) ou de Mathématiques Informatique (MI) qui concentrent un plus grand volume de matières informatiques pour favoriser une orientation en Informatique en L3. L'option Informatique ne se fait qu'en L3.

Le programme est structuré en référence au système LMD sous forme d'enseignements répartis en semestres. La présentation de la maquette dans le document d'évaluation ne fait pas ressortir la subdivision en unités d'enseignements (UE) et en éléments constitutifs (EC). Mais en cours de réunion, le chef du département a présenté aux experts la maquette complète du futur programme comme une pièce complémentaire. S'il est vrai que le programme évalué reste la maquette en cours, nous avons néanmoins tenu à examiner la nouvelle offre de formation. L'étude de ce projet de nouvelle maquette nous fait remarquer qu'un semestre comporte plusieurs Unités d'Enseignement (UE) qui sont subdivisées en Eléments Constitutifs (EC). Les UEs validées donnent droit à des crédits capitalisables et transférables. Le programme de formation est constitué de 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5 et S6).

Les années de L1 et de L2 sont des troncs communs et servent « d'acclimatation » à l'enseignement supérieur pour les bacheliers. Elles sont composées de modules scientifiques qui sont communes aux mentions Mathématiques-Physique-Chimie et Informatiques avec une introduction progressive d'Eléments Constitutifs d'informatique dans le cursus à partir de la 2^{ème} année notamment en MI et PI.

L'année de L3 permet de s'orienter vers les disciplines de l'informatique en préparant à un cursus court (licence) ou long (Master). Elle met l'accent sur les notions de bases telles que la programmation, le génie logiciel, les systèmes d'exploitation, les réseaux et les bases de données.

Le programme de Licence Informatique a été conçu et mis en œuvre à la création de l'UASZ. Il a subi de nombreuses adaptations au fur et à mesure du développement de l'Université. Une révision majeure du programme a été faite en 2013 donnant ainsi naissance à une nouvelle maquette qui sera appliquée en 2015. Plusieurs dysfonctionnements ont été corrigés et des recommandations d'experts ont été intégrées dans la nouvelle maquette. Les principaux points concernés issus de l'évaluation de 2013 du programme par l'Université sont les suivants :

- l'insuffisance des crédits pour les UEs de spécialité informatique surtout au niveau L1,
- la présence d'Eléments Constitutifs jugés inopportuns pour la formation,
- la prise en compte des recommandations de la Conférence Internationale des Responsables des Universités et Institutions Scientifiques d'Expression Française

(CIRUISEF) et du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) sur les fondamentaux des Licences Informatiques,

- la non cohérence dans l'agencement d'Éléments Constitutifs selon les semestres et niveaux,
- la prise en compte de l'avis des professionnels.

Ces divers ajustements ont été introduits pour répondre à certaines attentes mais aussi et surtout pour conserver une formation compétitive. Aujourd'hui, le programme, dans sa nouvelle maquette qui s'appliquera en 2015, s'intègre dans un cursus qui offre un large choix des métiers de l'informatique aux étudiants. En effet, les compétences des diplômés vont des domaines pratiques de l'informatique (génie logiciel, réseaux etc.) jusqu'aux domaines plus théoriques (algorithmique, combinatoire etc..).

Après cette présentation du programme par le chef du département, les experts ont fait les observations suivantes :

- la spécialisation tardive (en L3) fait que l'essentiel des cours en informatique est concentré en L3. Les étudiants ne reçoivent qu'une initiation en informatique en L1 et L2. Ceci peut influencer sur la vocation des étudiants à embrasser les métiers de l'informatique,
- une faiblesse du nombre d'étudiants qui optent pour la spécialisation en informatique par rapport à l'effectif global du tronc commun. Les autres filières captent la majorité des étudiants surtout la filière MP. Ceci peut être expliqué par la spécialisation tardive et l'initiation informatique pas suffisamment attrayante pour susciter les vocations. Les enseignants du département l'expliquent par le fait que la filière MP qui capte le plus grand nombre d'étudiants offre l'emploi quasiment garanti dans l'enseignement, vu le déficit en professeurs de mathématiques dans l'enseignement secondaire. Les experts ont fait noter que le même phénomène n'est pas observé dans les autres universités;
- le manque de cours dispensés en Techniques de Communication, en anglais et en connaissance de l'entreprise (gestion, organisation de l'entreprise, etc.) ;
- Le département informatique n'a pas la main sur le tronc commun (L1 et L2), dont il ne suit ni les effectifs ni les résultats. Le suivi des étudiants du programme par le département ne se fait qu'à partir de la L3 ;
- Le programme n'inclut pas de stage sanctionné par des crédits, ce qui ne donne pas aux étudiants l'opportunité de découvrir le milieu professionnel en cours de formation.

2 Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. Quoique les évaluateurs internes ont omis de se prononcer clairement sur l'atteinte des objectifs ou non au niveau de chaque standard. Le directeur de la CIAQ a précisé que c'est fait à dessein pour en laisser l'appréciation aux évaluateurs externes.

Sans le fond, le document a traité de manière globale les différents champs et standards du référentiel de programme. Les maquettes présentées dans le rapport ne coïncident pas avec le format officiel du programme, elles représentent le format qui va être appliqué en 2015. Une copie du programme présentement exécuté nous a été transmise à notre demande.

Le rapport, en certains points, fait référence à la nouvelle maquette devant être appliquée en 2015 en lieu et place de la maquette actuelle. Les experts ont signalé que l'évaluation devrait porter uniquement sur le programme tel qu'appliqué actuellement.

Une faiblesse du programme en cours d'application et faisant l'objet de l'évaluation est le non-respect des standards du LMD. Ces standards sont mieux pris en compte dans le nouveau projet de programme qui nous a été présenté. Avec toutes ces modifications projetées, le programme est inscrit dans une bonne dynamique d'amélioration de la qualité.

Le rapport est assez autocritique et relève au niveau de chaque standard aussi bien les points forts que les points à améliorer sans complaisance.

Le résultat de cette analyse a donné naissance à un plan d'actions qui permettra d'améliorer l'offre de formation du programme. Nous avons en effet constaté un fort engagement des acteurs du département et de la CIAQ pour maintenir et améliorer cette dynamique.

Les annexes proposées sont claires, bien numérotées et permettent de justifier les points mis en relief dans le rapport d'auto-évaluation.

3 Description de la visite de terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite des locaux

La visite des locaux a été effectuée de 16h 25 à 18h. Les lieux visités en rapport avec le programme informatique sont les suivants :

- les locaux du service administratif qui héberge les PATS de l'UFR,
- 4 salles informatiques de 30 places équipées d'ordinateurs mais partagées avec les autres programmes,
- la bibliothèque centrale disposant de 1629 ouvrages informatiques, selon le responsable de la bibliothèque interrogé sur place,
- un amphithéâtre de 150 places,
- une salle commune pour les professeurs,
- un bureau pour le chef de département,
- un bureau pour le coordonnateur de la CIAQ,
- le Centre d'Information et d'Orientation qui va se muer en Bureau d'Accueil et d'Information des étudiants.

3.2 Appréciation de la visite

La visite des locaux s'est déroulée en compagnie du Coordonnateur de la CIAQ, du Chef de département informatique et de quelques enseignants du programme d'études. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le premier constant frappant est l'inexistence physique de locaux dédiés au département informatique. On note l'absence d'un secrétariat et d'une plaque signalétique qui identifie le département de l'informatique. Ceci devrait être corrigé rapidement pour faire naître un sentiment d'appartenance aussi bien pour les étudiants que les enseignants.

Le sentiment général qui se dégage est que l'UASZ est une université qui possède des infrastructures de bonne qualité. Toutefois, ces infrastructures sont nettement insuffisantes par rapport aux effectifs actuels et aux projets d'accueil de nouveaux étudiants.

Il a été relevé un déficit criard de locaux aussi bien en salles de cours adaptées qu'en bureaux pour les PER et les PATS. Toutes les salles de cours sont mutualisées à l'UASZ. Il n'y a qu'un seul amphithéâtre de 150 places et trois grandes salles de 100 places. Pour pallier ce déficit, l'UASZ se tourne vers les lycées et certaines structures de la ville.

Les normes d'hygiène (salle de toilettes suffisantes et fonctionnelles, séparation des toilettes hommes et des toilettes femmes), de commodité pour personnes à mobilité réduite ou handicapées ne sont pas réellement prises en compte à l'heure actuelle. Il en est de même pour la sécurité, en effet les extincteurs ne sont pas régulièrement vérifiés et mis en conformité ainsi que les issues de secours dans les bâtiments. Le Coordonnateur de la CIAQ a reconnu

que la priorité a été mise sur les questions pédagogiques dans un premier temps. Cette situation devrait être corrigée le plus rapidement possible par les autorités administratives.

Le service administratif de l'UFR coordonnant les activités administratives, la scolarité et les services d'appui à la pédagogie et gérant six (6) départements est à l'étroit dans ses locaux. Certains agents administratifs n'ont pas de bureau et des postes prévus dans l'organigramme sont restés vacants. La scolarité en charge de l'organisation des examens signale des problèmes de disponibilité et de capacité des salles. Présentement, dans la pratique de l'organisation des examens, les candidats sont répartis en groupes en isolement et enfermement de ceux qui ont déjà subi les épreuves. Ce qui, absolument, entame l'équité dans les évaluations.

La visite de la bibliothèque centrale a permis de constater une infrastructure spacieuse même si la ventilation pouvait être améliorée. Elle dispose de références à jour pour une Licence Informatique. Le fond documentaire en informatique est estimé à 1629 ouvrages.

Nous avons terminé la visite des locaux par le Centre d'Information et d'Orientation qui va se muer en Bureau d'Accueil et d'Information des étudiants. Il vient d'être récemment mis en place dans le cadre du projet CDP. La responsable a une claire conscience de sa mission et essaie de se donner les moyens d'atteindre ses objectifs.

4 Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Le programme de la Licence d'Informatique de l'UASZ vise globalement l'adéquation avec les standards internationaux. Il est dominé aux deux niveaux de tronc commun en L1 et L2 par les filières Math-Physique (MP) et Physique-Chimie (PC) avec une faiblesse des unités ou crédits de spécialité informatique. Les étudiants se sentent beaucoup plus destinés aux MP et PC durant les deux premiers niveaux de la Licence devant déboucher sur la L3 en informatique. Ceci justifie sans doute en grande partie le peu d'étudiants en L3 d'informatique, seul niveau de spécialisation offert aux étudiants. Le département informatique se retrouve avec un taux d'encadrement exceptionnel de 12 enseignants pour 15 étudiants en L3, ce qui correspond à un effectif d'étudiants très faible en L3 et un nombre d'enseignants de spécialité peu utilisés en L1 et L2. Ce qui réduit l'optimisation des ressources humaines de la spécialité informatique. Il est impératif de corriger ce fait en ouvrant une filière en informatique avec un parcours clairement affiché depuis le niveau L1. Cela pourrait être les prémices de la réplique du DUT en informatique que projette d'ouvrir l'UFR en formation payante. Il est à surveiller cette option de l'UFR d'ouvrir un DUT afin de permettre à des étudiants ayant les moyens de se payer une formation permettant de se spécialiser en informatique dès la première année ; alors que l'UFR peine à lancer une spécialisation en informatique dès la L1 en mode formation initiale non payante. Cette juxtaposition des types de formation respectivement non payante et payante risque d'exposer les enseignants comme mus par des gains comme dans d'autres sections de l'enseignement supérieur.

Les cours sont un peu trop condensés en L3, ce qui explique en partie pourquoi les produits de cette licence peinent à aller directement dans la production. Les étudiants, après leur L3, préfèrent de faire un master pour compléter leurs compétences en informatique.

Globalement la lisibilité du programme de Licence Informatique et de la maquette reste masquée par les deux années de plein tronc commun. Ainsi le programme de Licence Informatique devrait être réaménagé pour équilibrer les éléments constitutifs des UEs entre les semestres de tronc commun et ceux de la spécialisation.

Le nouveau projet de programme tente de rattraper cette insuffisance. Néanmoins il faudra veiller au respect de la loi d'orientation sur le système LMD dans la confection de la nouvelle maquette. Il est à rappeler que l'évaluation en cours porte sur le programme actuellement dispensé.

Le chef de département a argumenté en précisant que l'organisation de la licence informatique s'est basée sur les recommandations de la CIRUISEF qui préconise deux entrées en L1 : en filière Maths/Informatique/Physique/Chimie(MIPC) ou en Physique/Chimie/Biologie (PCB) et qui conçoit la L1 comme une année d'intégration, la L2 comme l'année d'orientation et la L3 comme l'année de spécialisation. Malgré cet argumentaire les experts maintiennent leurs observations allant dans le sens d'un enseignement en informatique structuré dès la L1.

Les enseignements actuellement dispensés manquent quelques composantes en « humanités » et « entreprise » comme un EC en « techniques de communication », de « connaissance de l'Entreprise » et de stage de « découverte » pour atteindre les objectifs visés par l'institution et en particulier pour atteindre l'adéquation formation/emploi.

Il est à noter aussi l'absence d'un cours de sécurité informatique d'autant plus que cette Licence semble dans les faits être orientée Réseaux et Systèmes.

Le département devrait accompagner et encourager les étudiants dans l'obtention de certaines certifications professionnelles de la spécialité comme la certification CISCO en réseau.

Les étudiants sont dans des conditions de travail globalement satisfaisantes, mais la satisfaction est tempérée par l'insuffisance des salles de cours et de TP.

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

le programme informatique est régulièrement déroulé au sein de l'UASZ depuis 2007 année de démarrage du programme. Ainsi six (6) promotions sont déjà sorties.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

le programme informatique de l'UASZ permet d'acquérir des compétences dans les principaux domaines de l'informatique tels que la programmation, le web, les réseaux et systèmes. Les objectifs de formation sont bien définis et sont en adéquation avec la planification stratégique de l'UASZ.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'implication des professionnels ne s'est pas faite de manière formalisée à travers des accords-cadres ou des conventions de partenariat. Les professionnels sont associés au processus de révision du programme, mais uniquement quelques professionnels dispensent des cours. Cela s'explique par le fort taux d'encadrement qui ne donne pas de place à l'intervention de vacataires en L3.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'UASZ dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) ainsi que des instances statutaires de décision au sein des UFRs (conseil d'UFR) et des départements (Conseil de département). Les instances pédagogiques comme administratives se réunissent régulièrement et sont connues de toutes les composantes de l'UASZ.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de la Licence Informatique de l'UASZ a été en grande partie élaboré ou révisé par les enseignants du département à travers le Conseil de département.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La CIAQ est chargée de veiller aux respects des normes académiques pour les programmes de formation. A cet effet, des fiches d'évaluation des enseignements ont été récemment conçues. Cependant ces fiches ne sont pas, pour l'instant, exploitées de manière formalisée pour en tirer des conclusions.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

MAIS UNE BONNE DYNAMIQUE D'ATTEINTE DE CE STANDARD EST ENCLENCHEE

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette actuelle du programme ne répond pas aux standards LMD mais elle est structurée en Unités d'Enseignement (UE) de 30 crédits regroupant des éléments constitutifs (EC). Il est recommandé d'introduire des enseignements en entrepreneuriat, en communication et un stage crédité dans le programme de formation. Des syllabus n'existent pas pour les ECs des UEs mais des plans de cours sont disponibles pour certains ECs.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances de base nécessaires à une formation en informatique seulement en L3. Mais il ne couvre pas des aspects essentiels préparant au marché de l'emploi. Aussi des améliorations doivent être apportées par l'introduction de crédits orientés vers une insertion professionnelle. Les enseignements sont organisés avec des volumes horaires bien répartis entre cours théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, projets et travail personnel de l'étudiant. Les évaluations se font à mi-parcours et à la fin des éléments constitutifs.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

MAIS EXISTE UNE BONNE DYNAMIQUE D'ATTEINTE DE CE STANDARD

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les maquettes, les dépliants du programme ainsi que les conditions d'obtention des diplômes académiques sont disponibles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme ne suit pas de façon systématique la progression des étudiants et aucune statistique n'est faite sur le taux de réussite tant pour chaque unité d'enseignement que pour un niveau. Ne disposant pas de statistiques, il n'y a pas eu de mesures pour améliorer le taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant du département Informatique est passé de 5 enseignants permanents en 2007 à 12 permanents en 2013. Outre les permanents, le département fait appel à une dizaine de vacataires et aux étudiants en master 2 et en thèse pour assurer l'ensemble de ses enseignements au niveau de l'Université. Le PER est composé de profils divers et variés allant du génie logiciel aux réseaux en passant par les systèmes informatiques. Dans ses recrutements, le Département privilégie la valeur scientifique des candidat(e)s et la qualité de leur projet. Des contrats de vacances au prorata du nombre d'heures effectués ou bien annuels sont proposés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Cette répartition est définie dans les statuts des enseignants du supérieur. Cependant il n'existe aucune indication concrète sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

La majorité des enseignants du programme est de niveau universitaire. Il existe une mobilité effective des enseignants du programme attestée par l'intervention d'enseignants des autres universités du Sénégal. Cependant, il n'y a pas de convention formelle dans ce sens.

La mobilité du PER est réalisable.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des dépliant disponibles à l'UASZ. Ainsi le programme de Licence est accessible aux bacheliers des séries scientifiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires entre les hommes et les femmes. Seul le critère du mérite est appliqué aux étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Dans les faits, les diplômés de cette Licence peuvent continuer leur formation dans les autres établissements d'enseignement supérieur.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'UASZ dispose d'un département informatique en charge du management pédagogique de la Licence Informatique d'une part. D'autre part, l'administration et la scolarité sont bien structurées et des ressources humaines compétentes pour une bonne prise en charge adéquate des étudiants sont disponibles. Le taux d'encadrement de la Licence d'informatique est excellent en L3 : 13 enseignants pour 15 étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le Service Insertion Stage est une structure créée à cet effet et a pour vocation d'aider les étudiants à s'insérer professionnellement. Les résultats obtenus par ce service ne sont pas encore probants ; la quasi-totalité des diplômés a intégré un programme de master.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Il n'y a pas de locaux affectés au programme, toutes les salles de cours, de TD et de TP, en nombre insuffisant, sont mutualisées. Elles sont éloignées les unes des autres, et cette distance n'est pas toujours prise en compte dans la programmation des emplois du temps. Le programme dispose de quatre salles informatiques mutualisées pour les trois UFR (toutes filières confondues). Les salles équipées d'ordinateurs, de vidéo projecteur et de tableaux blancs interactifs manquent de logiciels. Le département d'informatique dispose d'équipements techniques et de matériel didactique insuffisants pour répondre aux besoins de formation. Une bibliothèque Universitaire de 150 places pour plus de 3500 étudiants, avec des rayons informatiques plus ou moins fournis est régulièrement utilisée par les étudiants du programme. L'internet est disponible un peu partout dans l'enceinte de l'université et du campus social des étudiants.

Appréciation globale sur le standard NON ATTEINT

5 Points forts :

Les points forts suivants ont été globalement notés :

- des enseignants permanents en nombre suffisant avec de bonnes qualifications ;
- un excellent taux d'encadrement ;
- des enseignants mobilisés autour des objectifs du programme ;
- les dispositifs de l'Assurance Qualité sont en train d'être mis en place ;
- un centre d'information et d'orientation des étudiants en voie d'opérationnalisation ;
- une bibliothèque physique (1629 ouvrages informatiques) ;
- une bibliothèque virtuelle fonctionnelle.

6 Points faibles

De manière analogue, des points faibles sont également notés. Cependant, ces points faibles sont surtout des points à améliorer pour hisser le programme à des niveaux plus élevés d'assurance qualité.

- la faiblesse de la maquette actuelle ;
- le programme de Licence Informatique est tronqué par le tronc commun en L1 et L2 en partage avec d'autres filières ;
- le départ régulier d'enseignants chercheurs permanents au profit d'autres universités ;
- la faible optimisation des ressources humaines au regard du taux d'encadrement ;
- la capacité des salles insuffisante par rapport aux effectifs actuels;
- le manque de salles dédiées au programme ;
- la difficulté de trouver des stages de fin de cycle;
- l'absence de passerelles aux niveaux L2 et L3;
- l'absence d'UEs optionnelles favorisant l'acquisition de compétences en dehors des UEs fondamentales et transversales par l'étudiant et d'enseignements de la connaissance de l'entreprise et des techniques de communication ;
- la capacité des salles non suffisante par rapport aux effectifs actuels;
- le manque de salles dédiées aux enseignements pratiques de la spécialité ;
- la non visibilité physique du département informatique non localisé au sein de l'université ;
- le manque de bureaux pour les PER et PATS ;
- la non prise en charge des normes d'hygiène et de sécurité au niveau des locaux ;
- l'accès à Internet par WIFI avec une bande passante trop faible.

7 Appréciations générales :

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de Licence Informatique préparé au sein du département informatique de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Technologies de l'UASZ qui est un établissement public d'enseignement supérieur créé en 2007. L'UASZ a une gouvernance académique et un fonctionnement administratif de bonne facture régis par les décrets portant organisation et fonctionnement des universités publiques du Sénégal. Le programme d'études de cette Licence Informatique a sorti plusieurs promotions de diplômés mais doit faire l'objet de quelques améliorations pour être conforme au système LMD. La quasi-totalité des diplômés poursuivent leurs études dans les universités sénégalaises et étrangères.

L'équipe académique et pédagogique est de bonne qualification et en nombre suffisant. Le taux d'encadrement de la Licence d'Informatique est même exceptionnel. Les équipements pédagogiques sont appropriés pour le déroulement du programme d'études mais en quantité insuffisante et devraient être renforcés et régulièrement renouvelés pour s'adapter à l'évolution constante des technologies dans le domaine de l'Informatique et surtout l'exigence et la nécessaire adéquation avec les équipements existant en milieux professionnels. L'accès à l'Internet est disponible à travers tout le campus permettant aux étudiants d'accéder à des ressources additionnelles nécessaires au bon déroulement d'une formation en informatique, même si le débit reste à améliorer.

La capacité d'accueil est déjà dépassée et devrait être sérieusement et rapidement améliorée pour préserver les acquis et pouvoir prendre en charge les projets de montée en puissance dans les années à venir avec l'augmentation constante des nouveaux bacheliers.

L'évaluation interne du programme a permis d'identifier ses points faibles et à préconiser des mesures correctives consignées dans un plan d'actions à moyen terme appelé plan de développement. Le groupe d'experts évaluateurs externes encourage le plan et les actions proposées pour améliorer la qualité de l'offre de formation du programme.

Les experts formulent ci-dessous des recommandations complémentaires qui vont dans le sens de cette amélioration.

8 Recommandations à l'établissement :

- réaménager le tronc commun pour permettre aux étudiants de pouvoir opter pour la filière informatique dès la première année ;
- introduire des UE optionnelles majeures en L1 et L2 en fonction des choix futurs de spécialité des étudiants. Ceci permettra de mieux répartir les cours spécifiques à l'informatique sur les trois années et d'introduire les cours de facilitation à l'insertion professionnelle (connaissance de l'entreprise, techniques de communication etc.) ;
- veiller à mettre en place la spécialisation depuis la L1 ou à la rigueur à partir de la L2 avec des parcours bien clarifiés dès la L1, ceci avant la mise en place du DUT payant ;

- améliorer l'optimisation des ressources humaines du département qui se retrouve actuellement avec un taux d'encadrement en L3 de 13 enseignants sur 15 étudiants ;
- adapter la maquette des UEs à la loi organisant le système LMD ;
- augmenter les salles de cours, TD et TP et dédier des salles aux enseignements pratiques du programme ;
- doter de bureaux les enseignants et les personnels administratifs, techniques et de service;
- améliorer le débit de l'internet.

9 Recommandations à l'ANAQ-Sup :

Les experts recommandent à l'ANAQ de bien vouloir proposer à l'UASZ une réévaluation de la Licence d'informatique ceci, après l'application du projet de nouvelle maquette. Cette licence aurait dû attendre l'application effective de la nouvelle maquette pour subir une évaluation externe. L'ANAQ pourrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études.

L'ANAQ-Sup devrait aider l'UASZ à faire connaître les risques qui pèsent sur le programme de Licence Informatique par un afflux massif de nouveaux bacheliers du fait que les capacités d'accueil sont déjà largement dépassées.

10 Proposition de décision :

Au vu du rapport d'auto-évaluation du programme d'études de Licence informatique, de la visite effectuée sur le site de l'UASZ et des réponses apportées par l'équipe de direction aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont proposé d'un commun accord :

ACCREDITATION REFUSEE

Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 1. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Tableau 1: Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

Désignation	Objet	Observations
Relevés de notes	Conformité entre les UE sur la maquette et sur le bulletin de notes	RAS
CV de quelques PER	Vérification des diplômes des PER	RAS
Syllabus de quelques éléments constitutifs du programme Informatique	Vérification de la présence de contenus en adéquation avec l'objectif du programme	RAS
Maquettes complètes des UEs des programmes en cours et futur	Vérification de la répartition des UEs	RAS
Questionnaire évaluation des enseignements	Vérification que l'étudiant est pris en compte dans le processus d'assurance qualité	RAS
Arrêté portant organisation et fonctionnement de la CIAQ	Vérification de la création de la CIAQ et de son fonctionnement	RAS
PVs de réunions de la CIAQ	Activités de la CIAQ	RAS
Convention de mise place du laboratoire d'analyse de l'eau.	Existence de conventions	RAS

*RAS : Rien à signaler

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS, les étudiants et agents administratifs, les personnes rencontrées sont indiquées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Liste des personnes interrogées lors des entretiens.

Prénom	Nom	Fonction	Diplôme/Grade / Niveau
PER			
Serigne	DIAGNE	Enseignant chercheur	Docteur / Assistant
Ousmane	DIALLO	Enseignant chercheur	Docteur / Assistant
El Hadji Malick	NDOYE	Vacataire	Doctorant
Guy Merlin	MBATCHOU NKWETCHOUA	Enseignant chercheur	DEA/ Assistant
PATS			
Mame Khady Mbacké	MANE	Chef des Services Administratif de l'UFR ST	Administrateur civil
Joseph	DIEDHIOU	Responsable du Service financier	
Mme	LAMBAL	Responsable Centre d'information et d'orientation	
ETUDIANTS			
Mamadou Bachir	GAYE	Génie logiciel	Master 1
André	SANE	Informatique (venant de PI)	Licence 3
David	SAGNA	MPCI	Licence 1